



ASSOCIATION POUR LE DÉVELOPPEMENT DE L'APICULTURE EN PAYS DE LA LOIRE – ADA PL

1 rue des magnolias 49130 Les Ponts-de-Cé

Tél. 07 76 36 65 50

Courriel : adapaysdelaloire@gmail.com

Site web : <https://www.adapl.org/>

Les Ponts-de-Cé le 22 novembre 2024

Offre de stage – 6 mois

Suivi d'exploitations apicoles et d'itinéraires de lutte contre varroa

Présentation de la structure :

L'ADA PL (Association pour le Développement de l'Apiculture en Pays de la Loire) est une association loi 1901 créée en 2020, prenant la suite de structures de développement apicole régionales déjà existantes. L'association rassemble une grande part des apiculteurs professionnels et des structures apicoles de la Région.

L'objet de l'association est de répondre aux besoins d'appui technique et de développement de l'apiculture régionale. Elle accompagne les apiculteurs, avant tout professionnels, mais également non professionnels, sur le plan technique, économique, de gestion, ainsi que pour l'installation en apiculture professionnelle. L'association a également pour objet de représenter la filière apicole au niveau régional auprès de diverses instances.

L'ADA PL est membre d'ADA France et participe donc au réseau national du développement apicole.

Contexte de la mission :

L'ADA PL anime depuis le 1^{er} janvier 2023 un groupe d'apiculteurs souhaitant améliorer leurs méthodes de lutte contre *Varroa destructor*, un acarien ravageur des ruches. Ce groupe a notamment été reconnu GIEE (Groupement d'Intérêt Economique et Environnemental) par la Direction Régionale de l'Alimentation, l'Agriculture et la Forêt.

Ce groupe va travailler sur plusieurs axes en 2025 :

1. Des tests d'itinéraires de lutte contre *Varroa* sur les exploitations des différents participants, sous un format « expérimentation participative ». L'efficacité de ces itinéraires de lutte contre *Varroa* étant notamment
2. Une analyse des exploitations des participants grâce à plusieurs outils du réseau des ADA : bilan travail, bilan carbone et analyse de coût de production. Cette analyse permettra d'obtenir des informations sur l'impact carbone des pratiques des apiculteurs du groupe, de comparer la façon dont ils s'organisent dans leur année tout en mettant en avant d'éventuels pics de travail, et de comparer leurs coûts de production pour un kilo de miel avec leurs prix de vente.
3. Des moments d'échange pour envisager des axes d'amélioration des exploitations du groupe à partir de l'étude des résultats collectés dans le cadre des axes précédents.

Missions :

Au sein d'une petite équipe dynamique et sous la responsabilité du chargé de missions impliqué sur la thématique, le/la stagiaire aura les missions suivantes :

- ✓ Collecter les résultats des comptages Varroa effectués par les apiculteurs membres du groupe.
- ✓ Effectuer des comptages Varroa chez certains de ces apiculteurs.
- ✓ Participer à l'analyse des données de comptage collectées.
- ✓ Effectuer des bilans « carbone », des bilans « travail » et des analyses de coût de production sur les exploitations des apiculteurs du groupe. Ceci grâce aux outils préexistants et utilisés au sein du réseau des ADA. Analyser les résultats obtenus.
- ✓ Participer à la rédaction d'une synthèse des résultats obtenus.

En fonction des affinités du stagiaire, ce dernier pourra accompagner l'équipe technique dans les suivis d'expérimentations terrain sur d'autres sujet et ainsi découvrir le travail aux ruches. Le stagiaire pourra aussi participer à différentes actions liées à la vie associative.

Profil recherché:

- ✓ Formation en agronomie (cursus ingénieur ou master, stage de césure)
- ✓ Bac + à Bac + 5
- ✓ Rigueur dans la conduite d'expérimentations et motivation pour le sujet
- ✓ Autonomie, sens de l'organisation, esprit de synthèse et qualités rédactionnelles
- ✓ Conduite d'entretien auprès des agriculteurs et capacité à mener des analyses d'exploitations, notamment d'analyses économiques
- ✓ Être intéressé-e par le monde apicole
- ✓ Permis B exigé. Posséder une voiture personnelle serait un plus.
- ✓ Une expérience en apiculture est un plus sans être un prérequis obligatoire

Conditions pratique du stage :

- ✓ Durée : 6 mois, de mars à août 2025
- ✓ Modalités : frais de déplacement pris en charge, tickets restaurant.
- ✓ Conditions : Gratification réglementaire des stagiaires 2025.
- ✓ Lieu : Locaux de l'ADA Pays de la Loire : 1 rue des magnolias 49130 Les Ponts-de-Cé. Déplacements réguliers en Pays de la Loire (44 et 49 principalement).

Calendrier :

- ✓ Candidatures à retourner jusqu'au jeudi **5 décembre inclus**.
- ✓ Début du stage en mars 2025.

Contact :

Lettre de motivation et CV à adresser à Adrian Chartin, coordinateur de l'association.

Envoi par mail à l'adresse suivante : adapaysdelaloire@gmail.com

Renseignements : Adrian Chartin, animateur de l'association – 07 76 36 65 50